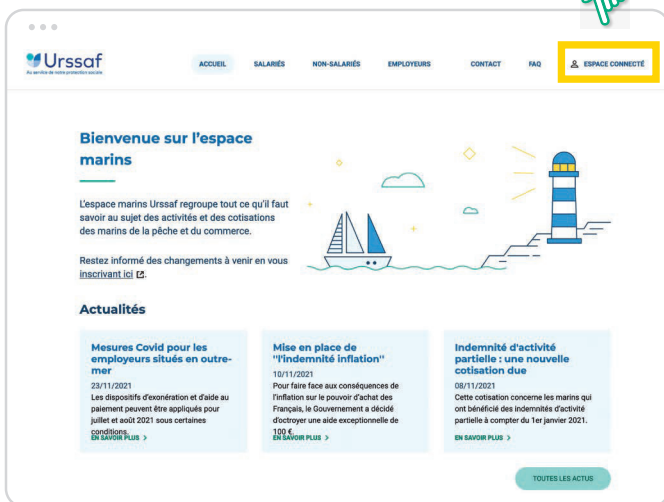


Marins / comment créer votre compte en ligne sur www.marins.urssaf.fr

1. Cliquez sur « Espace connecté ».



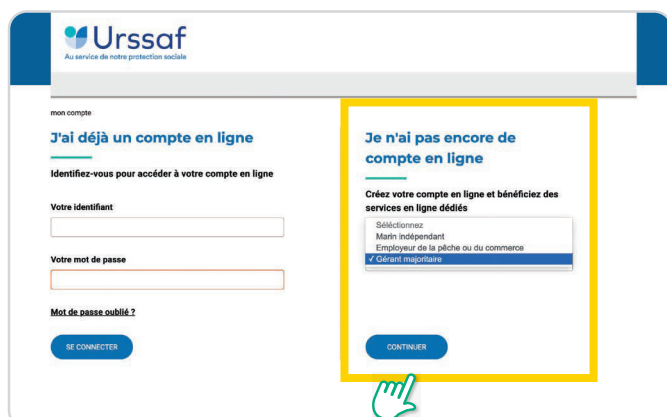
3. Saisissez votre Siret si vous êtes en entreprise individuelle ou votre numéro de Sécurité sociale si vous êtes gérant majoritaire.



2. Sélectionnez votre statut :

- Vous êtes considéré comme marin indépendant si vous êtes une entreprise individuelle.
- Vous êtes gérant majoritaire si vous détenez la majorité des parts au sein d'une SARL.

Cliquez sur « continuer ».



4. Renseignez votre adresse courriel.



5. Renseignez votre **numéro de compte**.

Il commence par 754 et comporte 18 chiffres.

→ **Important** : si le numéro présent sur les documents à l'entête de l'Urssaf est plus court, vous devez le compléter de « zéro », exemple : 754 123456 > saisir 754000000000123456



The screenshot shows a web interface for online service registration. At the top, a progress bar has four steps: 'Accueil', 'Courriel', 'Vérification' (highlighted in green), and 'Mot de passe'. Below the progress bar, the title 'Demande d'adhésion aux services en ligne' is followed by the sub-header 'Vérification'. A message states: 'Pour obtenir votre mot de passe et l'accès à ce compte, vous devez obligatoirement répondre aux questions suivantes :'. There is a text input field for 'N° compte Urssaf *' containing the number '754000000000000000'. Below the field, there are two lines of red text: '* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.' and '** Pour les informations suivies d'un double astérisque, il est obligatoire de renseigner au moins un champ.' At the bottom, there are 'Précédent' and 'Suivant' buttons.

6. Un mot de passe provisoire est attribué.

Vous pouvez alors vous identifier en repartant du site marins.urssaf.fr.

Le mot de passe doit être renouvelé à la première connexion.



The screenshot shows the next step in the registration process, 'Mot de passe'. The progress bar at the top now highlights 'Mot de passe' in green. The sub-header is 'Votre mot de passe'. A message states: 'Vous êtes maintenant abonné aux services en ligne de l'Urssaf. Votre mot de passe est XXXXXXXX. La confirmation de ce mot de passe vous sera envoyée à l'adresse : xxxxxxxx@xxxx.xxx'. Below this, a note says: 'Ce mot de passe est provisoire, il sera renouvelé automatiquement lors de la première connexion sur le site www.urssaf.fr'.

